



Mont-Saint-Martin,  
Le 26 Mars 2009

Suite à notre dernière rencontre, je vous confirme la date du prochain Comité de Pilotage concernant les Roms roumains qui se déroulera le :

**Jeudi 2 Avril 2009 à 14<sup>h</sup>30**  
**Hôtel de Ville**  
**1 Boulevard du 8 Mai 45**  
**54350 MONT SAINT MARTIN**  
**Salle du Conseil Municipal – 2<sup>e</sup> Etage**

**Ordre du jour :**

- ❶ Examen du compte rendu du Comité de Pilotage du 12 Mars 2009.
- ❷ Résultats de la proposition d'un terrain, pour les familles roms concernées par un projet, par les Maires de Mont-Saint-Martin et Longlaville.
- ❸ S'il n'y a pas encore de réponse : discussion sur un appel de quelques phrases adressé, en urgence, au Sous Préfet et au Président de la CCAL, pour une majorité des membres présents du Comité de Pilotage.
- ❹ L'élaboration de la liste des familles intégrées au projet et les critères retenus.
- ❺ Le point sur le projet de module « alphabétisation ».
- ❻ Les questions de santé et les AME (démarches récentes des Associations).
- ❼ Compte rendu de la réunion du 23 Mars 2009 avec la députée européenne Catherine BOURSIER, le député Christian ECKERT, Madame BRIGIDI, 1<sup>ère</sup> adjointe de Mont-Saint-Martin, des membres du CCAS de cette ville, des associations membres du Comité de Pilotage.
- ❽ Le point sur la demande auprès de l'association « Une famille, un toit » de types de contrats qui ont été passés avec des familles roms dans le cadre de projets d'insertion.
- ❾ Réflexion par les associations sur la façon d'en impliquer d'autres du bassin, qui développent le sens de la solidarité, dans des interventions auprès du groupe.
- ❿ Moyens d'action culturelle en direction de l'opinion publique pour faire évoluer les représentations et reculer les préjugés : contacts avec l'Education Nationale (Romeurope propose du matériel audiovisuel et pédagogique pour des interventions dans les classes...). Amitiés tziganes propose également des actions.
- ❶❶ Questions diverses.

La présence de toutes les instances membres du Comité de pilotage est nécessaire, puisque des questions non seulement sociales mais également légales et administratives, seront abordées.

En vous remerciant de votre participation à ces travaux.

**Serge DE CARLI**

Maire,  
Conseiller Général